



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question écrite n° 20435

## Texte de la question

M. Jean-Claude Perez appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'annulation scandaleuse, par une école américaine sise à Philadelphie (Etats-Unis) du séjour linguistique que devaient accomplir des élèves du lycée Jules-Fil de Carcassonne (Aude). Depuis 1976 en effet, l'association « USA Languedoc » organise des échanges entre une quinzaine d'élèves de ce lycée et ceux de l'école Springside de Philadelphie. Jusqu'à présent, les séjours s'étaient toujours déroulés de façon remarquable et les lycéens carcassonnais avaient toujours été très bien reçus par les familles américaines qui les hébergeaient. D'ailleurs, il convient de souligner que de véritables relations amicales s'étaient peu à peu nouées. Un séjour devait également avoir lieu cet été, mais la direction de Springside School vient d'avertir les responsables de l'association, à deux mois de la date de départ prévue et par simple courrier électronique, que ce séjour était annulé à cause du sentiment antifrançais régnant sur place et les risques d'agressions encourus par les élèves. Au-delà de l'humiliation et de la trahison légitimement ressentis par les élèves, les parents et les membres de l'association, on ne peut que s'insurger devant une décision unilatérale prise sans concertation et qui témoigne d'une grande étroitesse d'esprit. Un collectif de parents vient donc de se créer afin de dénoncer auprès des plus hautes autorités une décision ridicule qui va priver les élèves d'un voyage auquel ils s'étaient préparés et qu'ils attendaient avec impatience. Il précise en outre que l'association a les plus grandes difficultés pour se faire rembourser des billets d'avion pris de longue date. En conséquence, il lui demande s'il compte, comme cela semble hautement souhaitable, user de son autorité à l'occasion des entretiens avec les autorités des Etats-Unis pour dénoncer un procédé inacceptable qui cause un préjudice important aux enfants, aux parents et à l'association.

## Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères a eu connaissance de l'annulation de l'échange prévu cet été, comme tous les étés depuis 1976, entre des lycéens de Carcassonne et de Philadelphie. Il comprend que la décision des responsables américains de l'échange ait pu faire naître de l'amertume aussi bien parmi les jeunes que dans leurs familles. Néanmoins, à la connaissance du ministère des affaires étrangères, les responsables de cette école américaine sont restés courtois. Le courriel qui annonçait la décision de reporter le voyage, argumenté et motivé, traduisait un souci particulier de ménager les sentiments des élèves, et ce bien qu'il reflète une nette différence de perception des questions internationales. Cette regrettable affaire illustre la nécessité de redoubler d'efforts pour parvenir à une meilleure compréhension de nos positions par l'opinion publique américaine et à une amélioration de l'image de la France aux Etats-Unis. Tel est bien l'un des objectifs de la diplomatie française, qui passe par une coordination étroite entre tous les acteurs de la relation franco-américaine.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Perez](#)

**Circonscription :** Aude (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 20435

**Rubrique** : Enseignement

**Ministère interrogé** : affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 23 juin 2003, page 4902

**Réponse publiée le** : 28 juillet 2003, page 5982